

Courrier à l'attention de Monsieur le Recteur de l'académie de Lyon



Monsieur le Recteur,

Nous sommes dans un contexte de deuxième vague épidémique. Le virus circule plus largement qu'au printemps dernier, et la région AURA est particulièrement touchée. Le président de la République lui-même a parlé de deuxième vague plus dure et plus meurtrière que la précédente. Or, le protocole sanitaire renforcé n'est qu'une illusion. Le Ministre le reconnaît lui-même : c'est un protocole renforcé « si possible ».

Pour le Snes-FSU, les effets du confinement total au printemps, notamment en matière d'inégalités sociales, ont été particulièrement lourds. Ainsi, l'ouverture des établissements scolaires, en cette période de deuxième vague et de confinement, permet de conserver un lien pédagogique avec tous les élèves, plus fort que par l'école à distance. Mais cela ne peut se faire au détriment de la santé et la sécurité des personnels, des élèves et de leurs familles. En l'état le protocole sanitaire n'a rien de renforcé et ne permet pas de limiter le brassage des élèves et la probable circulation du virus.

Il existe pourtant une solution applicable en urgence, à défaut d'avoir anticipé et donné les moyens nécessaires à l'Éducation Nationale dès la rentrée : passer à un fonctionnement en demi-groupes, ce qui permettra de diminuer le nombre d'élèves dans une salle de classe, mais aussi dans les couloirs, dans la cour de récréation etc. C'est un des moyens les plus efficaces immédiatement pour lutter contre la diffusion du virus à l'intérieur des établissements scolaires.

Nous demandons donc que notre lycée, dont les couloirs sont particulièrement exigus et où les locaux ne permettent pas même d'envisager d'attribuer une salle à une classe, passe urgemment à un fonctionnement en demi-groupes pour espérer éviter une possible fermeture totale trop rapide. En cas de refus, nous nous réservons la possibilité d'utiliser notre droit de grève. Notre pays est aujourd'hui en état d'urgence sanitaire. La situation est grave. Des réponses à la hauteur des enjeux doivent être apportées par l'institution.

Les représentants élus SNES-FSU des personnels enseignants du Lycée Colbert, avec le soutien de la section locale du SNALC